



5105 - La réponse faite à celui qui tente de prouver l'inauthenticité du Coran

question

J'ai lu récemment une étude menée par des chercheurs allemands sur l'authenticité du Coran. Certaines de leurs conclusions ont été discutées dans un article publié dans la revue mensuelle Atlan tic de janvier 1994 sous le titre : qu'est-ce que le Coran ? par Judy Leichter. Il s'agit pour l'essentiel de soutenir la découverte d'une copie très ancienne du Coran dans une mosquée au Yémen, copie qui, comparée à celle dont nous disposons, laisse apparaître des modifications et des suppressions de passages remplacés par d'autres ajoutées...

L'article tente de brouiller les musulmans et de mettre en cause leur vision du Coran caractérisée par une certitude absolue. L'auteur s'évertue à prouver que le Coran est une parole comme toute autre donc altérable...

Je ne suis pas musulmane, mais je sais que le Coran occupe en Islam une position comparable à celle du Christ dans le christianisme. Eu égard à ce sujet, que répondez vous à celui qui cherche à démentir l'authenticité du Coran ? Pouvez-vous réfuter cette attaque et prouver l'authenticité du Coran ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

1/ L'authenticité des copies du Saint Coran que nous utilisons ne repose pas sur une seule preuve ou deux, mais plutôt sur de nombreuses preuves concordantes qui conduisent tout homme raisonnable et juste à la conviction que le texte que nous possédons est celui révélé à Muhammad (bénédition et salut soient sur lui).

2/ Au fil des générations, des gens ont étudiés et enseigné le livre d'Allah en l'apprenant par cœur



et en le transcrivant, et aucun d'entre eux n'a pu en changer une seule lettre. L'écriture du Coran constituait certes un des moyens de sa pérennisation matérielle, mais il était déjà conservé dans le cœur des musulmans.

3/ Le Coran qui nous a été transmis n'était pas un texte isolé susceptible d'être l'objet de la prétendue modification. En effet, on nous a transmis en même temps que le texte, l'explication des versets, du sens des mots, des circonstances de leur révélation, de leur analyse grammaticale et du commentaire des dispositions. Avec une telle protection, comment des mains pécheresses réussiraient-elles à y altérer une lettre, ou y ajouter un mot ou en supprimer un verset ?

4/ L'évocation par le Coran de choses relevant du futur et révélées à Muhammad (bénédiction et salut soient sur lui) montre qu'il provient d'Allah.... Il est vrai que l'homme peut rédiger un livre et présenter merveilleusement un événement ou rapporter une position, mais il ne pourrait parler des affaires du futur qu'avec le recours à la conjecture ou au mensonge.

Quant au Coran, il nous a informé de la défaite des Byzantins devant les Persans à un moment où aucun moyen de communication ne permettait de rapporter cet événement. Et les mêmes versets ajoutent que les vainqueurs du moment seraient vaincus au bout d'un temps déterminé. Si cela ne s'était pas avéré, les mécréants y auraient trouvé un précieux prétexte pour remettre le Coran en cause.

5/ Si vous preniez un verset quelconque du Coran et le présentiez à des musulmans en Amérique ou en Asie ou dans la jungle africaine ou dans le désert arabe ou en n'importe quel autre endroit, vous découvrirez que les musulmans en question mémorisent le même verset ou l'ont dans leurs cœurs tel quel.

Aussi, quelle est la valeur d'une copie inconnue du Coran découverte au Yémen, que nous n'avons pas vue et dans laquelle un manipulateur contemporain peut changer un verset ou un mot ?

De tels propos tiennent-ils debout dans le domaine de la recherche et de l'examen critique pour des gens qui prétendent faire des recherches impartiales et se prononcer équitablement ?



Que diraient ces gens-là si nous prenions un des ouvrages sûrs de leurs auteurs bien connus, après sa large diffusion dans le monde, et faisons prétendre par quelqu'un qu'il existait dans un pays donné un exemplaire du même ouvrage comportant des ajouts et des modifications ? Nous prendraient-ils au sérieux ? Leur réponse est la nôtre.

6/ Les copies du Coran adoptées par les musulmans n'ont pas été reconnues authentique d'une manière si superficielle ; nous avons des experts qui connaissent l'histoire de l'évolution de la calligraphie, et nous possédons des règles qui permettent d'authentifier un manuscrit comme la vérification de la transmission orale, des lectures, du nom et de la signature de celui qui déclare avoir entendu et lu... Nous ne croyons pas que cette règle ait été appliquée au prétendu exemplaire découvert au Yémen ou ailleurs.

7/ Il nous plaît de conclure notre réponse par cette histoire réelle qui se passa à Bagdad à l'époque abbasside. Un juif voulut s'assurer auprès des adeptes des livres attribués à Allah, à savoir la Thora, les Evangiles et le Coran, de leur degré de connaissance de leurs écritures religieuses respectives.

Il prit la Thora, y ajouta des éléments et en supprima d'autres de manière peu décelable. Et puis il demanda à un copiste juif de lui recopier la copie modifiée. Peu de temps après, la copie recopiée et multipliée était utilisée par les juifs dans leurs synagogues et ils se la transmettaient...

Il prit un exemplaire des Evangiles, y ajouta des éléments et en supprima d'autres comme il l'avait fait avec la Thora et remit l'exemplaire manipulée à un copiste chrétien. Celui-ci en reproduit des copies. Et, peu de temps après, les détenteurs du savoir religieux chrétien se transmettaient les copies défectueuses et on les utilisait dans les églises.

Il prit un exemplaire du Coran y ajouta des éléments et en supprima d'autres comme il l'avait fait pour la Thora et les Evangiles. Et puis il remit l'exemplaire à des copistes musulmans pour sa reproduction.. Quand il revint récupérer les copies, les copistes lui lancèrent son original à la figure et l'informaient que ce n'était pas le Coran des musulmans !

Cette expérience permit à ce juif de savoir que le Coran est vraiment le livre d'Allah et que tout



autre livre n'est qu'une œuvre humaine.

Si les copistes musulmans purent découvrir la fausseté de l'exemplaire du juif, des ulémas musulmans n'auraient-ils pas pu le faire mieux qu'eux ?

Si l'auteur de la présente question veut rééditer cette expérience ancienne, elle peut procéder comme le juif avec les trois livres réelles et constater le résultat de son expérience.

Nous ne lui disons pas de remettre son exemplaire modifié à un copiste, mais plutôt à des enfants musulmans puisqu'ils seront capables de déceler les défauts de votre exemplaire.

Certains pays musulmans ont édité des exemplaires du Coran entachés de faute, et ce sont des petits enfants qui les ont découvertes avant les adultes.

Allah est le Guide.